



REGLEMENT GRAVEL'TOUR CANNONDALE ROC LAISSAGAIS 2021 (Évènement connecté)

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle et de l'annulation du Roc Laissagais 2021, Le Roc Gravel épreuve du Gravel'Tour Cannondale, se déroulera en version connectée.

Cette épreuve connectée sera la première manche du Gravel'Tour Cannondale 2021. De fait, elle est soumise en intégralité au règlement de ce challenge.

Article 1 : Adaptation du Roc Gravel en Roc Gravel connecté

Le parcours « Roc Gravel connecté 2021 » est une déclinaison digitale du « Roc Gravel 2021 » proposé par le Gravel'Tour Cannondale et le Roc Laissagais du samedi 3 avril 8h00 au dimanche 25 avril 18h00.

Le parcours « Roc Gravel connecté 2021 » se déroulera sur le tracé du parcours initial, sans balisage et uniquement en suivi de la trace GPX.

L'organisation n'assure ni le fléchage du parcours, ni sa sécurisation, ni son encadrement médical. Le code de la route doit être strictement respecté.

Article 2 : Principe et déroulement

Les personnes inscrites au « Roc Gravel connecté 2021 » évoluent de façon autonome sur les parcours à l'aide d'un tracé GPX fourni par l'organisation.

Elles sont considérées comme étant en excursion personnelle.

Les participants, en s'inscrivant à l'évènement, ont conscience qu'ils évoluent dans un milieu naturel, milieu qui peut être jugé hostile en fonction des conditions météorologiques (froid, neige, pluie, vent...) et de l'état du sol. Ainsi, les participants doivent avant de s'engager sur le parcours, se renseigner sur les prévisions météorologiques qui peuvent évoluer au cours de la journée et être différentes entre le point de départ et les points extrêmes des parcours. Il est conseillé à chaque participant d'adapter son équipement aux conditions météorologiques et de prévoir de quoi se ravitailler tout au long de son parcours en quantité suffisante.

Le participant effectue son parcours le jour de son choix (entre le 3 avril 2021 et le 25 avril 2021) et à l'heure qui lui convient. Cependant, il devra faire le nécessaire pour ne pas enfreindre la réglementation actuelle par rapport au couvre-feu dans le cadre de la limitation de la propagation



de la COVID-19. Ainsi, tout enregistrement débutant avant la levée du couvre-feu le matin ou se terminant après le début du couvre-feu le soir ne sera pas validé.

Également, avant son départ, le participant est invité à informer un proche de son intention de réaliser le parcours.

De même qu'il devra respecter les règles sanitaires en vigueur et ne pas réaliser son parcours en groupe de plus de 6 personnes.

Vous acceptez expressément que LVO et de l'organisation du Roc n'assument pas la responsabilité de tous rassemblement de plus de 6 personnes sur la voie publique.

Le temps réalisé sera comptabilisé de la façon suivante: Heure d'arrivée (Heure de fin d'enregistrement de la trace) – Heure de départ (heure de départ d'enregistrement de la trace) Les pauses éventuelles sur le parcours, même avec la mise en pause de votre GPS, seront comptabilisées dans le temps final.

Article 3 : Modalités d'inscription

Le « Roc Gravel connecté 2021 » est ouvert à toutes et tous, licenciés et non licenciés, âgés de 16 ans et plus au 31/12/2021.

Aptitude physique et médicale :

Le participant déclare sur l'honneur être en parfaite santé, de ne présenter aucune contre-indication à la pratique du cyclisme et du gravel et disposer des capacités physiques et d'un entraînement suffisant pour effectuer l'épreuve.

Pour participer à l'épreuve, tout participant reconnaît :

- Avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter les clauses dans leur intégralité
- Avoir pris conscience des risques liés à la pratique du cyclisme, tels que les chutes individuelles ou collectives
- Avoir acquis un niveau cycliste confirmé
- Être pleinement conscient de la difficulté de l'épreuve
- Savoir gérer les réalités du pilotage sur parcours accidentés et dans des conditions climatiques pouvant être difficiles (forte pluie, froid...)
- Faire preuve de respect des propriétés privées que le parcours leur fait traverser.
- Porter assistance et secours à tout participant en difficulté



➤ **Article 4 : Modalités de participation**

À la suite de l'inscription, le participant recevra un mail contenant un code d'identification à cette application ainsi que la procédure de connexion et d'utilisation et la trace GPX du parcours

Deux choix se proposent au participant pour enregistrer la trace GPS :

- En enregistrant la trace GPS via l'application.
 - o L'application SPORTKRONO est disponible sur Google Play ou App Store
 - o Celle-ci, en plus de le guider, enregistrera automatiquement la trace GPS du parcours effectué. Attention de vérifier le niveau de charge de votre smartphone et d'activer la localisation de votre smartphone dans les paramètres. Nous vous conseillons dans cas l'utilisation d'une batterie externe lors de l'enregistrement.

- En enregistrant la trace GPS via une montre ou GPS connecté.

A l'issue de cette sortie, la trace GPS sera à importer directement sur la page prévue à cet effet en renseignant le code d'activation reçu lors de l'inscription : <https://cycling-challenge.fr/roc-laissagais/>

Notice d'utilisation détaillé du Roc Gravel disponible en cliquant [ici](#)

En vous inscrivant à cette épreuve, vous prenez connaissance que : la sensibilité des GPS des montres connectées est variable selon le constructeur. Veillez à parcourir toujours un peu plus de distance pour pallier au défaut de précision de votre appareil (départ et arrivée). Toutes les données relatives à l'activité du coureur (distance parcourue et chronométrage) sont enregistrées par le dispositif électronique personnel du participant. LVO ne saurait être tenu responsable des problèmes techniques de l'appareil du participant.

Article 5 : Tarif

L'inscription pour le «Roc Gravel connecté 2021» se fait exclusivement en ligne via la page d'inscription en ligne :

https://lvo-inscription.com/roc-laissagais-2021/select_competition

L'inscription à l'épreuve est au prix de 5 euros (hors frais d'inscription).

Le prix de l'inscription comprend ;

- Une plaque de guidon numérotée,
- Le droit de participer à l'épreuve,
- La mise à disposition de l'application et l'envoi de la trace GPX,
- La mise en place d'une application comprenant résultats et chronométrage,



- L'attribution de points comptants pour le classement général du Gravel'Tour Cannondale 2021

Article 6 : Le classement et grille de point

A l'issue de chaque semaine, un classement sera diffusé et mettra à l'honneur les 3 premières femmes et les 3 meilleurs hommes.

A l'issue de l'évènement, un classement général sera validé et des récompenses seront attribuées aux personnes classées sur ce podium digital.

Conditions pour être classé :

- Être inscrit
- Effectuer son activité selon le respect des mesures gouvernementales
- Respecter le parcours dans sa totalité

Chaque participant au « Roc Gravel connecté 2021 » se verra attribué 100 points comptant pour le classement général du Gravel'Tour Cannondale 2021.

Des points supplémentaires seront attribués en fonction du classement du participant et compteront pour le classement général du Gravel'Tour Cannondale. Voir grille de points ci-dessous :

1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème}	8 ^{ème}	9 ^{ème}	10 ^{ème}	11 ^{ème}	12 ^{ème}	13 ^{ème}	...	30 ^{ème}	31 ^{ème}	...	100 ^{ème}	101 ^{ème}	...
100	90	80	70	60	55	50	45	40	35	32	29	26	-3 pt/place	75	73	-2 pt/place	35	34	-1 pt/place

Article 7 : Jeu concours photo

En plus du classement ci-dessus, un jeu concours photo est mis en place.

Il récompensera la personne qui obtiendra le plus de « like » sur une photo prise lors de la réalisation du « Roc Gravel connecté 2021 ».

Sur cette photo, la plaque de guidon devra être visible.

Pour être comptabilisé, le participant devra :

- Publier la photo sur Facebook et/ou Instagram
- Identifier la page Facebook @GravelTourCannondale et/ou insérer le #GravelTourCannondale sur votre Instagram

Ce jeu concours se tiendra aux mêmes dates que le « Roc Gravel connecté 2021 ». Le gagnant se verra récompensé par une inscription gratuite pour une prochaine manche du Gravel'Tour Cannondale 2021.



Article 8 : Disqualification

Toute personne n'ayant pas respecté le tracé GPX fourni par l'organisation ne sera pas classée.

Article 9 : Responsabilité

Le participant effectue sa tentative le jour de son choix, sous sa propre responsabilité. Il devra se renseigner au préalable sur les conditions météo annoncées et décider si elles autorisent sa tentative.

Le participant est considéré comme étant en excursion personnelle.

Le participant accepte que l'activité sportive comporte certains risques inhérents et importants de dommages matériels, de blessures corporelles ou de décès et que vous assumez volontairement tous les risques connus et inconnus associés à cette activité, même s'ils sont causés en tout ou en partie par l'action, l'inaction ou la négligence de LVO et de l'organisation du Roc Laissaguais ou par l'action, l'inaction ou la négligence d'autrui. La responsabilité des organisateurs ne pourra donc pas être directement engagée en cas de chute, incident avec un tiers, blessure ou problème médical.

Un proche du participant devra être prévenu de sa tentative et disponible pour assurer son rapatriement en cas de problème.

En cas de problème grave, le participant devra contacter les pompiers (18 - 112) ou le SAMU (15).

Article 10 : Droit à l'image

Par sa participation au « Roc Gravel connecté 2021 », chaque concurrent autorise expressément l'organisateur ou ses ayants droit à utiliser, faire utiliser, reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive en vue de toute exploitation directe, indirecte ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée à ces exploitations directes ou dérivées par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que par les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Article 11 : Données personnelles



Les participants sont informés que les données personnelles recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné exclusivement à permettre la communication d'informations exclusivement liées à l'évènement par l'organisateur du « Roc Gravel connecté 2021 ». LVO, responsable de ce traitement, s'engage à ne pas communiquer à des tiers les données personnelles ainsi collectées. Conformément à l'Ordonnance n° 2018-1125 du 12 décembre 2018 prise en application de l'article 32 de la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles et portant modification de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et diverses dispositions concernant la protection des données à caractère personnel, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition au traitement des données le concernant en justifiant de son identité auprès de l'Organisateur, en adressant un courrier à : LVO 99 impasse du Lanfonnet 74410 St Jorioz.

La présente autorisation est valable pour la durée des droits d'auteurs à compter du 1^{er} janvier 2021.

Article 12 : Engagement contractuel

L'inscription d'un participant atteste qu'il a pris pleine connaissance de ce règlement et qu'il s'engage à en respecter sans restriction l'ensemble des dispositions.